Image not found or type unknown

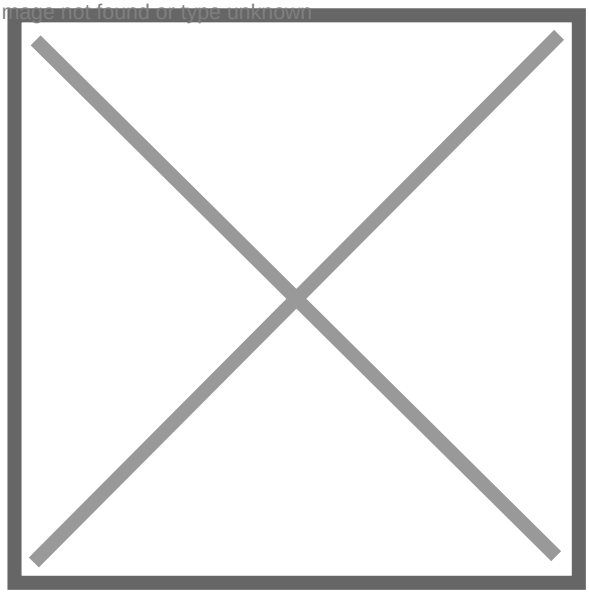

Contravention sans presentation du permis est ce possible

Par **martial didier**, le **09/02/2011** à **18:28**

Bonjour, cher membres,
j'ai été pris à un feu rouge téléphone a l'oreille, dans mon véhicule de société, ils ont pris la plaque de la voiture et m 'on demandé mon permis, que j'avais pas comme par hasard,bref, j'ai donc présenté ma carte BTP, on pris mon nom, mon adresse sans vraiment savoir si c'était bien moi, enfin je pense..
conclusion:une contravention et retrait de point.
Ce pourrait-il que cette contravention soit litigieuse? Étant donné que je n'ai pas présenté mon permis.
Par contre il avait un petit carnet rose avec mon adresse et mon nom,
A quoi ça peut leur servir? Si ce n'est pour faire des recherche pour retrouver mon numéro de permis.
A oui j'ai oublier ces motards faisait parti de SMUD direction départementale de la sécurité publique.

Par **chaber**, le **09/02/2011** à **18:45**

Bonjour

Estimez vous heureux car vous auriez pu avoir un PV supplémentaire pour non présentation de votre permis.

Par **jeetendra**, le **09/02/2011** à **19:01**

Bonsoir, le pv, la verbalisation est valide, vous avez été interpellé sur le champ, directement, votre identité a été relevé, vous l'avez échappé belle pour le défaut de présentation du permis, ils pourraient immobiliser votre véhicule, direction la fourrière, cordialement.

Par **martial didier**, le **09/02/2011** à **19:12**

Ok je suis coupable et m'estime heureux d'être reparti avec la voiture, ce n'était qu'une question, je ne suis pas un gratteur qui essai de détourner la loi à chaque fois qu'il m'arrive une bricole, mais quand même j'avais une urgence a prendre le temps du feu rouge, et ça me fou les boules d'avoir été chopé comme ça.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés